

Lepigeon / il y a onze années

[AR Guns and Hunting](#)

Si l'AR-15 subit une mauvaise presse depuis le massacre de Newtown, il a aussi droit à ses magazines dédiés. Brownells, en collaboration avec certains fournisseurs, propose gratuitement une revue axée sur l'utilisation civile de l'AR-15, notamment pour les chasseurs. Le magazine est disponible en ligne, à l'adresse:

[\[www.argunsandhunting.com\]](http://www.argunsandhunting.com)

N'étant pas chasseur, et l'AR-15 étant restreint au Canada (donc interdit pour la chasse), j'avoue que mon intérêt demeure limité, néanmoins, certains numéros méritent un coup d'oeil, comme celui dédiés aux accessoires:

[\[www.arshunt.com\]](http://www.arshunt.com)

---

p.fichaux / il y a onze années

[Re: AR Guns and Hunting](#)

L'AR 15 un vrai mécano est la liste les accessoires infini.

---

Lepigeon / il y a onze années

[Re: AR Guns and Hunting](#)

J'avais de gros préjugés négatifs sur l'AR-15, ne comprenant pas l'intérêt pour un civil d'avoir une arme proche d'un fusil d'assaut. J'ai complètement changé d'opinion, et l'AR-15 est une de mes plate-formes favorites aujourd'hui, tant les possibilités de configurations sont multiples. Avec un canon lourd, c'est pratiquement ce qui se fait de mieux niveau précision en semi-automatique. Deux pins, et on change la partie supérieur. Parfait pour du tir debout rapide. Les variantes du .223 sont suffisamment nombreuses que pour s'adapter à de nombreuses distances. Certains vont jusqu'à 1000 yards (900m). C'est limite, mais avec des ogives lourdes, faisable.

Bref, j'adore!

---

lagaffe / il y a onze années

[Re: AR Guns and Hunting](#)

Bref, j'adore!

moi aussi !

---

p.fichaux / il y a onze années

[Re: AR Guns and Hunting](#)

Ben na pas cause peux pas plus de détentions de livres Houinnnnnnnnnnnnnnn !

---

Lepigeon / il y a onze années

[Re: AR Guns and Hunting](#)

---

Je ne sais pas comment cela fonctionne en France pour l'AR-15, mais ici, seul le receveur est enregistré, car c'est le seul élément avec un numéro de série. Comme le receveur est increvable, et que cela prend 10 secondes pour changer de upper, lequel contient le mécanisme de culasse et le canon, on se retrouve en pratique avec la possibilité de dizaine d'armes pour une seule autorisation. Certes, c'est le même calibre, mais les variations de pas et de longueur permettent de pratiquer toutes sortes de disciplines... On pourrait même envisager selon moi de tirer le 300m ISSF à l'AR-15!

---

jpdx / il y a onze années

[Re: AR Guns and Hunting](#)

*Hé bé, ça ne doit pas être triste pour la traçabilité !!!*

*Le Upper contient le canon qui lui possède les rayures, elles-mêmes marquent les projectiles tirés...*

*Si les canons ne sont pas numérotés et en "vente libre", bonjour les enquêtes d'identification...*

---

Lepigeon / il y a onze années

[Re: AR Guns and Hunting](#)

Entièrement d'accord.

On arrive à de jolis paradoxes. J'ai acheté un receveur, nu, en liquidation sur le site [[www.dlaskarms.com](http://www.dlaskarms.com)]. Sa particularité est de porter des marquages relatifs aux J.O. d'hiver de Vancouver, témoignant du fait que le fabricant, bien connu au Canada, est situé en Colombie britannique. Cette pièce de métal forgée, facile à copier, a valu un temps d'attente significatif d'attente car soumise à vérification de l'acheteur par la GRC (Gendarmerie Royale du Canada). Par contre, rien à déclarer pour toutes les autres pièces, on particulier donc le upper.

Mais c'est vrai pour d'autres choses. Un canon de 1911 en .45 sera acheté sans enregistrement, vu que le numéro de série est sur la carcasse de l'arme, non sur le canon. J'ai récupéré début du mois un canon Krieger en 6BR pour finaliser un projet commencé il y a plusieurs années (je raconterai les détails une fois tout terminé). Je n'ai à aucun moment dû donner de détails sur mon permis de possession et d'acquisition, comme un canon est exempt de numéro de série, et donc d'enregistrement...

On est bien loin des délires de marquage des munitions...

---

lagaffe / il y a onze années

[Re: AR Guns and Hunting](#)

on peut rever , mais ca, on n' est pas pret de le voir en europe  
un AR 15 capable de faire du point a 300m en ISSF , whaouw !  
j' en veut un

---

p.fichaux / il y a onze années

[Re: AR Guns and Hunting](#)

Ben comme elle est en semi auto donc mini du 4 l § 9 en 222 délit de salle tronche, en en 1 § 2 en 223 donc autorisation pour les deux, chez nous un canon non chambré est un tube rayé sans plus, chambré tombe en 1 § 3 en 223 , en 4 l § 11 en 222, les autre pièces sont libre, sauf le mécanisme d'automatisme verboten. la partie avec le canon est une pièce classé. Chuit pas AR 15 pour 2 sous est les noms barbares m'échappe.

---

